



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Tutoriel

Edition des notifications de poursuite de scolarité

Procédure générale :



L'édition des notifications de poursuite de scolarité est possible depuis le menu **Elèves > Passage**

Elle est constituée de plusieurs étapes (détaillées plus bas), qu'il est possible de dérouler de 2 manières, suivant le calendrier établi par la DSDEN :

Méthode **A**

On traite tous les élèves

1. **Avant le 8/04/2022** : Enregistrer le calendrier (cf. circulaire DSDEN) - p. 3
2. Enregistrer globalement les passages de niveau - p. 4
3. Editer les notifications de poursuite de scolarité pré-initialisées* – **Proposition** - p. 5
4. **Le 17/05/2022 au plus tard** : si nécessaire, Mettre à jour un passage de niveau (correction) – p. 4
5. **Le 17/05/2022** : Editer les notifications de poursuite de scolarité pré-initialisées* – **Décision** – p. 7
6. **Après la commission d'appel**, Enregistrer/Mettre à jour un passage de niveau (si correction nécessaire). – p. 4

Méthode **B**

On ne traite pas les élèves en attente de décision

1. **Avant le 8/04/2022** : Enregistrer globalement les passages de niveau – sauf pour les décisions incertaines^(a) - p. 4
2. Enregistrer le calendrier (cf. circulaire DSDEN) - p. 3
3. Editer les notifications de poursuite de scolarité pré-initialisées* – **Proposition et Décision**^(b) pour tous les élèves - p. 5
4. **Après la commission d'appel**, Enregistrer globalement les passages de niveau – pour les décisions manquantes.

REMARQUES

* Les notifications pré-initialisées comportent les coordonnées de l'école et celles des élèves;
Les notifications vierges ne comportent que les coordonnées de l'école.

- (a) Les propositions incertaines sont à noter manuellement sur la notification correspondante.
- (b) Quelque soit la date d'édition des notifications de type "Proposition et Décision", la notification de décision est à compléter manuellement.

Important En cas de difficulté de mise en œuvre de cette procédure, veuillez contacter l'assistance informatique :

via l'application **CIRrUS** disponible sur le portail arena ou par courriel à assistance@ac-strasbourg.fr ou par téléphone au **0 806 000 891**


Etape A1 ou B2 - Enregistrer le calendrier (cf. circulaire de la DSDEN)

Menu **Elèves** >
Passage >
Enregistrer le calendrier

Compléter les zones blanches comme indiqué ci-contre :

NB : La date limite de réponse des familles à la proposition (ou à la décision) est calculée automatiquement à partir de la date limite de remise de la proposition (ou de la décision) aux familles, plus 15 jours calendaires. ✨

Il vous appartient de renseigner les dates de conseils des maîtres.

 **Passage > Enregistrer le calendrier**

Conseil des maîtres n°1 - Proposition de passage de niveau

Date du conseil des maîtres n°1

Date limite de remise de la proposition aux familles

Soit une date limite de réponse des familles à la proposition le

ATTENTION : congés scolaires du 09/04 au 24/04/2022

→ date 1 avant le 26/04/2022

✨

Conseil des maîtres n°2 - Décision de passage de niveau

Date du conseil des maîtres n°2

Date limite de remise de la décision aux familles

Soit une date limite de réponse des familles à la décision le

→ date 2 avant le 11/05/2022

✨

Commission d'appel fixée par l'IA-DASEN

Date de la commission d'appel

Se reporter à la note de service de la DSDEN

Ces dates seront reportées sur la notification de poursuite de scolarité destinée à la famille.

Etape A2 ou B1/B4 - Enregistrer globalement les passages de niveau :

Menu **Elèves** >
Passage >
Enregistrer globalement les passages de niveau

Il s'agit d'une saisie **collective** pour l'année N+1

Passage > Enregistrer globalement les passages de niveau pour l'année 2022/2023
Retour

Sélection *	Cycle	Niveau	Nb d'élèves	Nb d'élèves ayant un passage de niveau	
<input type="radio"/>	CYCLE II	CP	47	47	dont 2 quittant l'école
<input type="radio"/>	CYCLE II	CE1	53	53	dont 1 quittant l'école
<input type="radio"/>	CYCLE II	CE2	55	30	dont 0 quittant l'école
<input type="radio"/>	CYCLE II	ULIS	13	0	dont 0 quittant l'école
<input type="radio"/>	CYCLE III	CM1	52	0	dont 0 quittant l'école
<input type="radio"/>	CYCLE III	CM2	55	55	dont 55 quittant l'école
<input type="radio"/>	CYCLE III	ULIS	1	0	dont 0 quittant l'école

➔ Suivant

Important

- Tout **élève en attente d'INE** (cf. votre page d'accueil) ne sera pas visible dans le tableau des passages, donc **ne pourra être traité**.
- Tout élève accueilli dans une autre école à la rentrée scolaire suivante, **doit être coché "Quittant l'école"** et non radié.
- Après enregistrement des passages, il convient de vérifier la concordance entre les colonnes Nb d'élèves (concernés) et Nb d'élèves ayant un passage de niveau (enregistré).

Pour les écoles élémentaires accueillant des élèves préélémentaires :

- Enlever la coche "Quittant l'école", positionnée par défaut, pour les élèves du niveau GS scolarisés dans la même école en CP.

Etape A4 / A6 ou B4 – Mettre à jour un passage de niveau :

Menu **Elèves** >
Passage >
Enregistrer/Mettre à jour un passage de niveau

Il s'agit d'une saisie **individuelle**

Passage > Enregistrer/Mettre à jour un passage de niveau
Retour

Recherche d'élèves

Année scolaire *

2022/2023
▼

Nom

Prénom

Né(e) le

Cycle

▼

Niveau

▼

Classe

▼

Q

Important

- Année scolaire concernée = toujours précise **l'année en préparation**. (sauf cas exceptionnel, par exemple un passage anticipé en cours d'année)
- Tout **élève en attente d'INE** (ou non affecté dans une classe - cf. votre page d'accueil) ne sera pas visible dans cet écran, donc **ne pourra être traité**.

Ne pas utiliser cet écran pour corriger une erreur de saisie sur le niveau d'un élève.

Etape A3 – Editer des notifications de poursuite de scolarité pré-initialisées – PROPOSITION :

Menu **Elèves** >
Passage > **Editer des notifications de poursuite de scolarité vierges ou pré-initialisées**

Le calendrier saisi précédemment est affiché. Il est modifiable

[Modifier le calendrier](#)

Après sélection du format de notification → pré-initialisée, sélectionner le type « Proposition » dans le menu déroulant.

Passage > Éditer des notifications de poursuite de scolarité Retour

Rappel du calendrier de saisie des passages Modifier le calendrier

Date du conseil des maîtres n°1	cf date 1 fixée sur le calendrier page précédente
Date limite de remise de la proposition aux familles	26/04/2022
Soit une date limite de réponse des familles à la proposition le	11/05/2022
Date du conseil des maîtres n°2	cf date 2 fixée sur le calendrier page précédente
Date limite de remise de la décision aux familles	11/05/2022
Soit une date limite de réponse des familles à la décision le	26/05/2022
Date de la commission d'appel	22/06/2022

Format de la notification Vierge

Pré-initialisée

Décision


La sélection d'une classe, d'un niveau ou cycle est facultative. La liste présentée rappelle les propositions de passage pour chaque élève.


<input checked="" type="checkbox"/> Sélectionner tous les élèves toutes pages confondues									
<input checked="" type="checkbox"/> Tous/Aucun	Nom ▲▼	Prénom	Sexe	Né(e) le	Classe ▲▼	Niveau ▲▼	Cycle ▲▼	Passage de niveau	
<input checked="" type="checkbox"/>	A		F	01/01/2000	Classe 12	CP	CYCLE II	Passage - CE1	
<input checked="" type="checkbox"/>	B		F	01/01/2000	Classe 12	CE2	CYCLE II	Maintien	
<input checked="" type="checkbox"/>	B		F	01/01/2000	Classe 12	CE2	CYCLE II	Passage - CM1	
<input checked="" type="checkbox"/>	B		F	01/01/2000	Classe 12	CE2	CYCLE II	Passage - CYCLE III	
<input checked="" type="checkbox"/>	B		F	01/01/2000	Classe 12	CE2	CYCLE II	Passage - CM1	
<input checked="" type="checkbox"/>	D		F	01/01/2000	Classe 12	CE2	CYCLE II	Passage - CM1	

- Exemple de notification pré-initialisée

pour la **proposition**
 faite par le conseil des maîtres.



 Date du conseil des maîtres n° 1, enregistrée dans le calendrier.

 Date limite de réponse n° 1 enregistrée dans le calendrier.

Etape A5 – Editer des notifications de poursuite de scolarité pré-initialisées – DECISION :

<p>Menu Elèves > Passage > Editer des notifications de poursuite de scolarité vierges ou pré-initialisées</p> <p>Cocher le format Notification pré-initialisée et le type « <i>Décision</i> »</p>	
<p>Après validation de la sélection d'élèves, le message</p>	

suivant s'affiche si au moins un élève coché n'a pas de passage de niveau renseigné.

Mais les notifications demandées sont éditées.

Passage > Éditer des notifications de poursuite de scolarité Retour

Attention, au moins un élève sélectionné n'a pas fait l'objet de la saisie d'un passage de niveau dans l'application.
Cliquez sur ce lien si vous souhaitez saisir les passages manquants

Notifications de poursuite de scolarité

[Notifications de poursuite de scolarité - Format PDF](#)

